

<https://enseignants.se-unsa.org/Place-du-concours-le-ministre-passe-en-force>



Enseignants de l'Unsa

Place du concours : le ministre passe en force

- Je suis... - Entrant dans le métier - Les concours, les recrutements -

Date de mise en ligne : lundi 25 mai 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le 20 mai 2020, Jean-Michel Blanquer a enclenché le recul de la professionnalisation des métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Malgré l'engagement du président de la République de suspendre les réformes durant la crise sanitaire, le ministre de l'Éducation nationale fait passer son projet de réforme de la formation.

Présenté lors du comité technique ministériel du 20 mai, le texte déplaçant les concours en fin de master 2 ne nécessitera pas une seconde présentation devant les représentants des personnels « grâce » au vote en abstention de la FSU...

Le ministre s'est toujours débrouillé pour qu'il n'y ait pas de débat public sur le déplacement du concours en fin de master 2. Si la Loi pour une École de la confiance débattue au printemps 2019 parlait de formation des enseignants, elle ne modifiait que le nom des Espé en Inspé ainsi que les modalités de désignations de leurs directeurs.

Ce n'est que lors du CTMEN du 20 mai, en pleine crise du Covid-19 qui occupe l'opinion publique et la profession, que la réelle raison d'être de la réforme de la formation est passée. En effet, un texte plaçant les concours de recrutement en fin de master2 a été soumis au vote des organisations syndicales. En choisissant l'abstention, la FSU permet au ministre de ne pas avoir à présenter ces textes une deuxième fois. La réforme de la formation Blanquer est donc enclenchée, revenant ainsi 10 ans en arrière, là où le ministre d'alors, Xavier Darcos, l'avait laissée. La place des concours en est le déclencheur, le contenu des épreuves en sera le catalyseur.

Mauvaise nouvelle pour le système éducatif

Actuellement à l'étude, les concours seront par conséquent peu professionnalisants, en particulier pour le 2nd degré. Ainsi, les masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (Meef) proposés par les Inspé vont rapidement être désertés par les étudiants et leur valeur universitaire n'en sera que dévaluée. Plus la peine de se préparer à être enseignant pour passer les concours, il faudra avant tout démontrer sa maîtrise de la discipline. Le vieux combat excellence disciplinaire contre pédagogie, que l'on espérait dépassé, fait son retour, tout comme ses protagonistes. C'est une mauvaise nouvelle pour notre système éducatif !

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, enseigner de la maternelle au lycée, est un métier qui s'apprend et cette réforme est une régression. Au-delà de ne résoudre aucunement la désertion des concours enseignants et CPE, cette réforme va amplifier le choc de nombreux stagiaires face à la réalité d'un métier auquel ils ne se seront pas confrontés auparavant. Par l'allongement de la durée d'étude pour parvenir aux concours, cette réforme va rétrécir encore davantage la diversité des origines sociales des enseignants et CPE. C'est la première session 2022 qui en témoignera mais le SE-Unsa demande à chacun de se souvenir dès maintenant du 20 mai 2020, le jour où le ministre a reculé la place du concours sans grand fracas et ce, grâce à l'abstention de la FSU.